



Revue de presse

31/12/2024



Table des matières

| | |
|--|----|
| EDF sur FRANCE BLEU GARD LOZERE FRANCE BLEU GARD LOZERE - Journal de 08h00 - 30/12/2024 | 3 |
| EDF sur FRANCE BLEU GARD LOZERE FRANCE BLEU GARD LOZERE - JOURNAL DE 08H00 - 30/12/2024 | 4 |
| Un projet de centrale solaire sur l'aérodrome de Nîmes-Courbessac francebleu.fr - 29/12/2024 | 5 |
| Centrales solaires : un projet sur le site de l'aérodrome de Nîmes-Courbessac Le Réveil du Midi - 27/12/2024 | 6 |
| Une centrale solaire de 45 MW en projet à l'aérodrome Nîmes-Courbessac LaLettreM.fr - 23/12/2024 | 8 |
| Une centrale solaire de 45 MW en projet sur l'aérodrome Nîmes-Courbessac LaLettreM.fr - 23/12/2024 | 9 |
| Du photovoltaïque pour développer l'aérodrome de Courbessac Midi Libre Nîmes / Bagnols / Pont-Saint-Esprit - Nîmes / Bagnols / Pont-Saint-Esprit - 21/12/2024 | 10 |
| NÎMES L'aérodrome vers sa nouvelle histoire objectifgard.com - 20/12/2024 | 12 |
| Deux centrales photovoltaïques d'EDF Renouvelables à l'aérodrome de Courbessac pour assurer le développement du site MidiLibre.fr - 20/12/2024 | 19 |
| Centrales solaires : un projet d'envergure sur le site de l'aérodrome de Nîmes-Courbessac lereveildumidi.fr - 20/12/2024 | 20 |



EDF sur FRANCE BLEU GARD LOZERE

08:05:10 Saint-Quentin : un nouveau parc photovoltaïque en 2027, avec EDF et Agate. 08:05:36 Reportage de Joséphine Ortuno. 08:05:45 Interview de Thibaut de Rosnay, directeur de l'aérodrome de Nîmes Courbessac qui explique qu'ils seront l'un des premiers à en bénéficier. 08:06:08 Des panneaux solaires seront aussi installés dans un bassin de rétention. 08:06:11 Interview de Julien Plantier, président de la SPL Agate qui explique que cela va permettre de travailler sur transition écologique et énergétique vis-à-vis de la ville. 08:06:31 Interview Sofiane Boukebbous, directeur du développement pour d'EDF Renouvelables qui explique que tout cela va se faire en concertation avec les riverains. 08:06:52



► 30 décembre 2024

> [Ecouter / regarder cette alerte](#)

EDF sur FRANCE BLEU GARD LOZERE

08:05:10 Saint-Quentin : un nouveau parc photovoltaïque en 2027, avec EDF et Agate. 08:05:36 Reportage de Joséphine Ortuno. 08:05:45 Interview de Thibaut de Rosnay, directeur de l'aérodrome de Nîmes Courbessac qui explique qu'ils seront l'un des premiers à en bénéficier. 08:06:08 Des panneaux solaires seront aussi installés dans un bassin de rétention. 08:06:11 Interview de Julien Plantier, président de la SPL Agate qui explique que cela va permettre de travailler sur transition écologique et énergétique vis-à-vis de la ville. 08:06:31 Interview Sofiane Boukebbous, directeur du développement pour d'EDF Renouvelables qui explique que tout cela va se faire en concertation avec les riverains. 08:06:52



Un projet de centrale solaire sur l'aérodrome de Nîmes-Courbessac

Sur une trentaine d'hectares, 68MWh seront produits chaque année, l'équivalent de la consommation énergétique de 30.000 Nîmois... Voilà la promesse de la Ville de Nîmes, Nîmes Métropole et [EDF Renouvelable](#) grâce à leur nouveau projet de centrale solaire sur l'aérodrome de Nîmes-Courbessac. Avant 2030, l'aérodrome de Nîmes-Courbessac, géré par la SPL Agate, devrait accueillir . Ce projet à plus de huit chiffres est lancé par la ville de Nîmes, Nîmes Métropole et [EDF Renouvelable](#), qui a répondu à un appel à manifestation d'intérêt. Le site sera divisé en deux parties : la première, de 8,2 ha, appartient à Nîmes Métropole et la seconde, de 22,2 ha, à la Ville de Nîmes. "Les panneaux solaires proches des pistes serviront d'ombrières aux avions, ils pourront se garer dessous", explique Sofiane Boukebbous, directeur du développement dans la zone sud-est pour [EDF renouvelable](#). Avec une production de 68MWh annuel,



800.000 euros de fiscalité

Ce nouveau parc [photovoltaïque](#) va créer une fiscalité de . Mais l'un des premiers bénéficiaires reste Thibault de Rosnay, directeur de l'aérodrome de Nîmes-Courbessac. "L'aérodrome fait partie des plus vieux de France alors grâce à cet argent, on va pouvoir amener de l'innovation et du confort. Dans le projet, on souhaite construire un nouveau hangar et un restaurant, mais il faut un réseau d'assainissement de l'eau pour ça. Les travaux coûtent 500.000 euros... Sans [EDF Renouvelable](#), ça n'est pas possible", explique-t-il.

La prochaine étape avant la validation totale du projet est le passage d' [EDF Renouvelable](#) devant la CRE.



Centrales solaires : un projet sur le site de l'aérodrome de Nîmes-Courbessac

Frédéric Prades

Après un appel à manifestation d'intérêt lancé cette année par la SPL Agate, EDF Renouvelables a été retenu pour la création de deux centrales solaires sur les délaissés de l'aérodrome de Courbessac. Sur une trentaine d'hectares sera produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 31 000 personnes. Mais il faudra attendre au moins 2028.



Jadis, il était question d'un vaste projet autour de l'eau. Nemolac, c'est son nom, imaginé par l'architecte Jacques Cabrera, devait proposer, sur les 110 hectares de l'aérodrome de Courbessac, une fois les baux emphytéotiques arrivés à terme, un grand lac artificiel, les plus grands jeux d'eau d'Europe, des commerces, des ramblas, une zone hôtelière et des logements de standing. En 2024, l'aérodrome est toujours là. Et un projet moins démesuré et plus en adéquation avec l'air du temps, devrait même lui permettre de prendre un nouvel envol. Le projet en question : la création de deux centrales solaires sur les délaissés de

part et d'autre de la piste. Mais il faudra attendre 2028 dans les meilleurs des cas.

Plus de 30 ha concernés

Ce projet a été présenté ce vendredi 20 décembre à Nîmes, dans les locaux de la SPL Agate qui, via une DPS, a la gestion de l'aérodrome, en présence de la Ville, de Nîmes Métropole et de EDF renouvelables. C'est cette filiale du groupe EDF qui le portera. Elle a été choisie après un appel à manifestation d'intérêt lancé en début d'année et auquel quinze entreprises avaient répondu.

Le projet comprendra donc deux centrales au sol ainsi qu'une ombrière solaire pour avions. Une des parcelles, de 8, 2 ha, appartient à Nîmes Métropole ; une autre, de 22, 2 ha, à la Ville de Nîmes. Avec une puissance totale installée de 45 MWc, le projet produira dans son ensemble environ 68 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 31 000 personnes, 20 % de la population de Nîmes.

Un investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros

Entre les études, les autorisations environnementales ou encore l'enquête publique, le projet va entrer dans un long tunnel administratif dont la France a le secret. Les travaux devraient débuter en 2027. Ils dureront un an et demi. D'ores et déjà EDF renouvelables va investir 150 000 € pour les études.

Mais il ne donne pas avec précision le montant de l'investissement qu'il va consentir et qui serait compris entre 40 et 50 M€. « Un hectare, un mega, un million d'euros », se contente de dire Sofiane Boukebbous, directeur développement sud-est et outre-mer chez EDF Renouvelables. Pas de précision non plus sur le montant de la revente qui bénéficiera à Nîmes métropole et à la Ville de Nîmes via la SPL Agate. Mais cette dernière précise que les retombées économiques permettront à l'aérodrome de rénover sa piste, mais aussi d'aménager un espace de convivialité à l'entrée du site, la création d'un restaurant et la construction de nouveaux hangars.

800 000 € de fiscalité locale

En revanche, en termes de fiscalité, la Ville et l'Agglo bénéficieront chacun de 385 000 € par an sur trente ans, le Département percevant, lui, 30 000 € annuellement sur la même période. EDF Renouvelables, qui détient une capacité installée de 12, 8 GW nets dans le monde et qui a déjà installé de tels équipements sur d'autres aérodromes de France, s'engage à prendre des mesures visant à intégrer ces deux centrales dans leur environnement. Il aménagera de nouveaux sentiers pédestres sécurisés avec des panneaux pédagogiques sur les énergies renouvelables et mettra en valeur le



menhir proche du site qui n'est actuellement pas accessible.
« Ce projet, sur un site qu'on avait identifié depuis longtemps, répond à notre volonté de proposer du mixte énergétique avec un objectif clair de développer le renouvelable », dit encore Sofiane Boukebbous qui précise que seul EDF Renouvelables prend le risque financier. « C'est une stratégie gagnant-gagnant qui répond aux enjeux environnementaux », estime, pour sa part, Franck Proust, président de Nîmes Métropole.
« C'est un projet qui répond à notre volonté de développer les énergies renouvelables », dit, quant à elle,

Pascale Venturini, adjointe au maire, déléguée à l'environnement, à la transition écologique, aux énergies renouvelables et au chauffage urbain. « Ce sera une des plus grandes centrales d'Occitanie, se félicite Julien Plantier, premier adjoint et président de la SPL Agate. En utilisant des emprises foncières non exploitées, ce projet garantira des recettes qui permettront d'investir sur l'aérodrome. » ■



Une centrale solaire de 45 MW en projet à l'aérodrome Nîmes-Courbessac

L'aéroport de Nîmes-Courbessac a été mis en service en 1909 © SPL Agate **EDF** Renouvelables, la Ville de Nîmes, Nîmes Métropole et la société publique locale (SPL) Agate annoncent le 20 décembre le lancement d'un projet de centrale solaire aménagée sur les espaces délaissés de l'aéroport de Nîmes-Courbessac. D'une puissance installée de 48 MW, l'installation produira 68 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation de près de 31 000 personnes, « tout en permettant de redynamiser l'activité de l'aérodrome. » Le projet a été confié à **EDF** Renouvelables dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en février 2024. « Les études ont débuté courant 2024 et le démarrage prévisionnel des travaux est prévu pour 2027 », précisent les différentes parties.

Plus de 30 hectares

Le projet comprendra deux centrales solaires au sol ainsi qu'une ombrière solaire pour aéronaves aménagés sur plus de 30 hectares. « Face à la rareté des sites dits "dégradés" pour de nouveaux projets d'énergies renouvelables, il est primordial de trouver des alternatives durables. Les délaissés d'aérodrome offrent la possibilité de valoriser des terrains non exploités, pour produire de l'énergie renouvelable, tout en maîtrisant l'ensemble des enjeux présents sur site », explique Sofiane Boukkebous, directeur du développement des zones Sud-Est et Outre-Mer chez **EDF** Renouvelables. Les retombées économiques – de l'ordre de 800 k€ versés par **EDF** Renouvelables à la Ville et à Nîmes Métropole -, « permettront à l'aérodrome de rénover sa piste mais aussi l'aménagement d'un espace de convivialité à l'entrée du site, la création d'un restaurant et la construction de nouveaux hangars. » En 2023, la Ville de Nîmes avait confié la gestion de l'aéroport qui s'étend sur près de 100 hectares et abrite une vingtaine de hangars à la SPL Agate.

David Danielzik / danielzik@lalettrem.net



Une centrale solaire de 45 MW en projet sur l'aérodrome Nîmes-Courbessac

L'aéroport de Nîmes-Courbessac a été mis en service en 1909 © SPL Agate **EDF Renouvelables**, la Ville de Nîmes, Nîmes Métropole et la société publique locale (SPL) Agate annoncent le 20 décembre le lancement d'un projet de centrale solaire aménagée sur les espaces délaissés de l'aéroport de Nîmes-Courbessac. D'une puissance installée de 48 MW, l'installation produira 68 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation de près de 31 000 personnes, « tout en permettant de redynamiser l'activité de l'aérodrome. » Le projet a été confié à **EDF Renouvelables** dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en février 2024. « Les études ont débuté courant 2024 et le démarrage prévisionnel des travaux est prévu pour 2027 », précisent les différentes parties.

Plus de 30 hectares

Le projet comprendra deux centrales solaires au sol ainsi qu'une ombrière solaire pour aéronefs aménagés sur plus de 30 hectares. « Face à la rareté des sites dits "dégradés" pour de nouveaux projets d'énergies renouvelables, il est primordial de trouver des alternatives durables. Les délaissés d'aérodrome offrent la possibilité de valoriser des terrains non exploités, pour produire de l'énergie renouvelable, tout en maîtrisant l'ensemble des enjeux présents sur site », explique Sofiane Boukkebous, directeur du développement des zones Sud-Est et Outre-Mer chez **EDF Renouvelables**. Les retombées économiques – de l'ordre de 800 k€ versés par **EDF Renouvelables** à la Ville et à Nîmes Métropole -, « permettront à l'aérodrome de rénover sa piste mais aussi l'aménagement d'un espace de convivialité à l'entrée du site, la création d'un restaurant et la construction de nouveaux hangars. » En 2023, la Ville de Nîmes avait confié la gestion de l'aéroport qui s'étend sur près de 100 hectares et abrite une vingtaine de hangars à la SPL Agate.

David Danielzik / danielzik@lalettrem.net



ÉCONOMIE

Du photovoltaïque pour développer l'aérodrome de Courbessac

économie

économie

L'aérodrome de Courbessac, l'un des plus vieux de France, s'apprête à vivre une nouvelle ère. EDF renouvelables a été choisi pour installer et produire de l'électricité sur le site.

Yan Barry

ybarry@midilibre.com

Ouvert en 1909, l'aérodrome de Courbessac s'apprête à vivre une nouvelle ère sous la gestion de la SPL Agate, avec ses actionnaires de la Ville de Nîmes et de l'Agglo Nîmes métropole. À partir de 2027, les travaux d'installation de deux centrales photovoltaïques d'EDF renouvelables débiteront sur 37, 7 hectares délaissés du site dont l'activité principale demeure aéronautique. « *Il faudra un peu plus d'un an de chantier* », a confié ce vendredi 20 décembre Sofiane Boukebbous, directeur développement Sud-est et Outre-mer d'EDF renouvelables.

Sur la zone "Est", des panneaux photovoltaïques seront installés sur 22, 2ha pour une puissance de 31 MWc, soit l'équivalent de la consommation électrique de 21662 habitants. D'autres structures seront implantées dans la zone du bassin de rétention sur 8, 2ha pour une puissance de 14, 3 MWc

(consommation électrique de près de 10000 habitants). L'ombrière pour aéronefs permettra aussi de fournir de l'énergie. « *Cela correspondra au total à la consommation électrique de 20 % de la population nîmoise* », a ajouté Sofiane Boukebbous, soit une production de 68 GWh par an.

Opérationnel en 2028

Ces centrales représenteront 800000€ de fiscalité locale par an pour la Ville, l'Agglo (ces deux collectivités se répartissent quasiment la moitié de la somme) et pour le Département. Si aucun montant sur la rentabilité n'a été chiffré, la donne pouvant changer d'ici l'exploitation en 2028, les retombées permettront de financer la rénovation de la piste, la création d'un restaurant et la construction de nouveaux hangars. Le projet prévoit la valorisation du menhir de Courbessac, une circulation en mobilité douce autour de l'aérodrome et une ceinture paysagère.

« Travailler à la rentabilité du site pour son éventuel développement »

L'adjointe au maire déléguée à l'Environnement et à la Transition écologique Pascale Venturini a

souligné l'importance de ce projet « *pour augmenter la part d'énergie renouvelable de Nîmes* ». Franck Proust, président de Nîmes métropole, a, quant à lui, apprécié le fait que l'Agglo soit propriétaire d'une dizaine d'hectares sur l'aérodrome dont l'histoire passe par la transition écologique.

« *Nous travaillons avec la SPL Agate à la rentabilité du site pour son éventuel développement. Après un appel à manifestation d'intérêt en février, nous avons été surpris par le nombre de candidats* », a noté Julien Plantier, président de la SPL Agate et premier adjoint au maire.

Quatorze dossiers ont été auditionnés. Julien Plantier a tenu aussi à rassurer les acteurs de l'aérodrome : « *L'ambition ne se fait pas au détriment des usagers.* » Pour ces derniers et les riverains, la concertation sera de mise pour ce projet qui doit garantir une production d'électricité sécurisée pour trente ans.





Les élus nîmois Franck Proust, Julien Plantier et Pascale Venturini se réjouissent du projet porté par EDF renouvelables à l'aérodrome de Courbessac, avec l'espoir de développement. Loan Simonet

EDF renouvelables en chiffres

Holding EDF renouvelables, choisi pour la production d'électricité par les panneaux photovoltaïques, comptabilise plus de 5 000 salariés dans le monde entier dont 400 en Occitanie. Le chiffre d'affaires s'élève à 2 031M€. La holding est présente dans le Gard pour du solaire à Sauve, Garrigues Saint-Eulalie, La Bastide d'Engras, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Arpaillargues-et-Aureilhac, Beaucaire et Aramon. ■



NÎMES L'aérodrome vers sa nouvelle histoire

Une centrale photovoltaïque, un restaurant, des nouveaux hangars... powered by

Directeur de l'aérodrome, président d'agglomération, directeur développement EDF, président de la SPL, élue à la ville et directeur de la SPL... tout le monde était autour de la table (Photo Anthony Maurin)

On se souvient d'un certain nombre de dossiers qui avaient été proposés pour occuper le vaste site en plus du bassin de rétention et de la piste d'atterrissage.

L'aérodrome de Nîmes-Courbessac relève, depuis le 1er juillet 2019, de la propriété de la commune de Nîmes. Cet aérodrome figure sur la liste des aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique. Cet ancien terrain militaire ayant été cédé par l'État à la Ville de Nîmes, cela fait quelques mois qu'on sait que la Délégation de Service Public a été confiée à la Société publique locale (SPL) Agate avec comme objectif de redémarrer une activité à cette entrée de ville depuis le 1er mars 2023.

Les structures de l'aérodrome de Nîmes-Courbessac auront besoin d'un coup de jeune et de travaux de viabilisation pour assurer la suite du projet (Photo Archives Anthony Maurin)

LA SPL Agate a ainsi lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque et la réalisation et l'exploitation d'une ombrière pour avions sur l'aérodrome de Nîmes-Courbessac, communes de Nîmes et Marguerittes en février dernier.

Le président de la SPL Agate, Julien Plantier, est confiant. « C'est un moment important de voir la création d'une centrale solaire sur les délaissés de l'aérodrome, un lieu historique qui a 109 ans. Nous travaillons sur les questions de rendement et de rentabilité du site avec des potentiels pour son développement. »

Le menhir de Courbessac, certes peu connu, mais plus ancien que les autres monuments de la cité (Photo Archives Anthony Maurin)

Il dispose d'une vocation principale de loisirs et d'aviation légère grâce à l'implantation sur le site de plusieurs clubs, d'écoles de pilotage, d'entreprises spécialisées dans la maintenance aéronautique et de passionnés qui animent la plateforme.

Mais, la SPL Agate ne l'oublie pas, elle désire maximiser. C'est à Gap, ville réputée pour l'aéronautique de loisirs que le nouveau directeur, Thibault Dulong de Rosnay, a été recruté. L'aérodrome accueille de nombreux pilotes et réalise environ 15 000 mouvements par an.

L'aérodrome de Nîmes à Courbessac (Photo Archives Anthony Maurin)

C'est une centrale photovoltaïque qui habillera une partie de cette plateforme aéroportuaire. À deux pas du plus vieux monument de Nîmes, le menhir de Courbessac, des panneaux viendront éclairer de leur modernité un lieu quasi délaissé depuis des lustres.

Et Julien Plantier de poursuivre, « Au vu de son implantation, la question des énergies renouvelables s'est posée. » Avec 14 dossiers reçus, la SPL était heureuse de l'engouement qui existait autour de ce projet. Signe enfin trouvé d'une cohérence ? Après un circuit dédié à l'automobile, un projet de téléphérique, un autre de lac et base de loisir... « L'aérodrome sera une des plus grandes centrales d'EDF énergies renouvelables en Occitanie. Grâce aux recettes nous pourrons travailler sur le développement du site qui deviendra très attractif. Je rappelle que l'énergie produite représente l'énergie consommée chaque année par plus de 31 000 Nîmois ! »



Sur l'aérodrome de Courbessac les avions resteront les bienvenus ! (Photo Archives Anthony Maurin)
Un aérodrome est une particularité qu'il ne faudrait surtout pas négliger. Entre Garons et Courbessac, tous les avions peuvent se poser à Nîmes.

C'est une centrale photovoltaïque qui habillera donc plusieurs parties de cette plateforme aéroportuaire. À deux pas du plus vieux monument de Nîmes, le menhir de Courbessac, un monument protégé qui a plus de 4 500 ans, des panneaux viendront éclairer de leur modernité un lieu quasi délaissé depuis des lustres.

« Ce genre de projets doivent embarquer toute la population avec eux. On avait déjà identifié ce site depuis des années mais nos derniers échanges avec la SPL Agate ont été fructueux. EDF a déjà fait des projets similaires sur d'autres aérodromes en France mais ici il y a trois projets en un » affirme Sofiane Boukebbous, directeur développement sud-est d'EDF énergies renouvelables.

La vaste plaine de l'aérodrome de Nîmes-Courbessac a, depuis quarante ans, suscité des projets plus ou moins farfelus (Photo Archives Anthony Maurin)

Sur la zone est, le parc couvrira plus de 22 hectares pour produire 31 Mégawatt-crête. Le bassin de rétention sera utilisé pour y fixer, sur plus de huit hectares, autant de panneaux qu'il en faut pour produire plus de 14 Mwc. Enfin, des ombrières seront créées sur plus de 1 500m² pour une production de 300Kwc. À terme et si tout est opérationnelle le site pourrait bien produire 68Mwc d'électricité chaque année !

Le début des travaux, si tout va bien, est prévu après les études (en cours) et après l'enquête publique, est prévu pour 2027.

Pas mal de travaux à prévoir pour faire de l'aérodrome de Courbessac un site attractif (Photo Archives Anthony Maurin)

Les retombées économiques seront de 800 000 euros par an de fiscalité que EDF répartira à la Ville de Nîmes, à Nîmes métropole et dans une moindre mesure au Département et ce pendant 30 ans. Cet argent servira à investir dans la suite du projet.

La rénovation de la future piste, la création d'un nouveau bâtiment d'accueil qui reprendrait les codes de l'ancien en y instaurant un restaurant, quelques logements pour relancer le tourisme aéronautique, la construction de nouveaux hangars...

Le cheminement doux qui ceint l'aérodrome de Nîmes-Courbessac sera préservé et aménagé dans un écran paysager (Photo Archives Anthony Maurin)

« C'est un projet qui m'a fait prendre conscience que nous avons une parcelle d'environ dix hectares sur le site de l'aérodrome ! L'entrée de ville est toujours un gros enjeu et il y a quelques années à cause de la réflexion des panneaux solaires ce projet été interdit. La science avance... L'aviation veut se décarboner et l'hydrogène pour être la solution pour les avions de demain, nous devons garder cet aérodrome, c'est une stratégie gagnant-gagnant, entre la Ville, l'Agglo et EDF. »

C'est actuellement déjà le cas et les sportifs le savent, l'aérodrome sert aussi à la course à pied. Un chemin de quelques kilomètres entoure l'espace et permet de courir en toute sécurité avec en prime aire de jeux et agrès. La valorisation du menhir est évidemment d'actualité tout comme la continuation de la circulation douce autour du site et la création d'une ceinture paysagère abritant les visiteurs plus ou moins sportifs.

La signature est actée entre la SPL et EDF pour la construction d'une centrale photovoltaïque en trois parties sur le site de l'aérodrome de Courbessac (Photo Archives Anthony Maurin)

Ayant grandi à Courbessac, la fille du cru et élue à la Ville, Pascale Venturini le rappelle... « Pendant la campagne 2020 nous avons pour objectifs de faire progresser le taux d'énergies renouvelables, je suis contente que cela se fasse. Ce secteur avait besoin d'un beau projet comme celui-là ! »

Pour financer cela ? Remettre à l'ordre du jour la taxe d'atterrissage qui ne concernerait pas les membres locaux de l'ACNC, l'Aéroclub de Nîmes-Courbessac. Il s'agira aussi d'implanter des entreprises sur le site et cela devrait être faciliter grâce à l'accès simplifié et au voisinage de l'autoroute, et, donc, de créer une centrale photovoltaïque, sur plus de 30 hectares.

De nouveaux hangars devraient être construits (Photo Archives Anthony Maurin)



<https://medias.objectifgard.com/api/v1/images/view/67654a07bc45c673764f806b/article/image.jpg>

Le cheminement doux qui ceint l'aérodrome de Nîmes-Courbessac sera préservé et aménagé dans un écrin paysager (Photo Archives Anthony Maurin)



<https://medias.objectifgard.com/api/v1/images/view/67654a2eb3eb41715e1c15a9/article/image.jpg>



<https://medias.objectifgard.com/api/v1/images/view/67654a080f487060222dfcd/article/image.jpg>



<https://medias.objectifgard.com/api/v1/images/view/67654a0bee68042f0d2706ea/article/image.jpg>





<https://medias.objectifgard.com/api/v1/images/view/67654a09441fef0ed9183c38/article/image.jpg>



<https://medias.objectifgard.com/api/v1/images/view/67654a01e1a3d4064f5e5cb8/article/image.jpg>



<https://medias.objectifgard.com/api/v1/images/view/67654a042d27346ab11f6f48/article/image.jpg>



<https://medias.objectifgard.com/api/v1/images/view/67654a0550f2dc0ef5770647/article/image.jpg>



<https://medias.objectifgard.com/api/v1/images/view/67654a017b1ecc0a427fff6a/article/image.jpg>





■ <https://medias.objectifgard.com/api/v1/images/view/67654a086e0dde58ae4c24a6/article/image.jpg>



Deux centrales photovoltaïques d'EDF Renouvelables à l'aérodrome de Courbessac pour assurer le développement d

Yan Barry

L'aérodrome de Courbessac, l'un des plus vieux de France, s'apprête à vivre une nouvelle ère. EDF Renouvelables a été choisi pour installer et produire de l'électricité sur le site grâce à deux centrales photovoltaïques. Explications.

Ouvert en 1909, l'aérodrome de Courbessac s'apprête à vivre une nouvelle ère sous la gestion de la SPL Agate, avec ses actionnaires de la Ville de Nîmes et de l'Agglo Nîmes métropole. À partir de 2027, les travaux d'installation de deux centrales photovoltaïques d'EDF Renouvelables débuteront sur 37, 7 hectares délaissés du site dont l'activité principale demeure aéronautique. "Il faudra un peu plus d'un an de chantier", a confié ce vendredi 20 décembre Sofiane Boukebbous, directeur développement Sud-est et Outre-mer d'EDF Renouvelables.

Sur la zone "Est", des panneaux photovoltaïques seront installés sur 22, 2 ha pour une puissance de 31 MWc, soit l'équivalent de la consommation électrique de 21 662 habitants. D'autres structures seront implantées dans la zone du bassin de rétention sur 8, 2 ha pour une puissance de 14, 3 MWc (consommation électrique de près de 10 000 habitants). L'ombrière pour avions permettra aussi de fournir de l'énergie. "Cela correspondra au total à la consommation électrique de 20 % de la population nîmoise", a ajouté Sofiane Boukebbous, soit une production de 68 GWh par an.

Financer les futurs aménagements

Ces centrales représenteront 800 000 € de fiscalité locale par an pour la Ville, l'Agglo (ces deux collectivités se répartissent quasiment la moitié de la somme) et pour le Département. Si aucun montant sur la rentabilité n'a été donné, la donne pouvant changer d'ici l'exploitation en 2028, les retombées permettront de financer la rénovation de la piste, la création d'un restaurant et la construction de nouveaux hangars. Le projet prévoit la valorisation du menhir de Courbessac, une circulation en mobilité douce autour de l'aérodrome et une ceinture paysagère.

L'adjointe au maire déléguée à l'Environnement et à la Transition écologique Pascale Venturini a souligné l'importance de ce projet "pour augmenter la part d'énergie renouvelable de Nîmes". Franck Proust, président de Nîmes métropole, a, quant à lui, apprécié le fait que l'Agglo soit propriétaire d'une dizaine d'hectares sur l'aérodrome dont l'histoire passe par la transition écologique.

"Nous travaillons avec la SPL Agate à la rentabilité du site pour son éventuel développement. Après un appel à manifestation d'intérêt en février, nous avons été surpris par le nombre de candidats", a noté Julien Plantier, président de la SPL Agate et premier adjoint au maire. Quatorze dossiers ont été auditionnés. Julien Plantier a tenu aussi à rassurer les acteurs de l'aérodrome : "L'ambition ne se fait pas au détriment des usagers." Pour ces derniers et les riverains, la concertation sera de mise pour ce projet qui doit garantir une production d'électricité sécurisée pour trente ans. ■



Centrales solaires : un projet d'envergure sur le site de l'aérodrome de Nîmes-Courbessac

Frédéric Prades

Après un appel à manifestation d'intérêt lancé cette année par la SPL Agate, EDF Renouvelables a été retenu pour la création de deux centrales solaires sur les délaissés de l'aérodrome de Courbessac. Sur une trentaine d'hectares sera produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 31 000 personnes. Mais il faudra attendre au moins 2028.

Jadis, il était question d'un vaste projet autour de l'eau. Nemolac, c'est son nom, imaginé par l'architecte Jacques Cabrera, devait proposer, sur les 110 hectares de l'aérodrome de Courbessac, une fois les baux emphytéotiques arrivés à terme, un grand lac artificiel, les plus grands jeux d'eau d'Europe, des commerces, des ramblas, une zone hôtelière et des logements de standing.

En 2024, l'aérodrome est toujours là. Et un projet moins démesuré et plus en adéquation avec l'air du temps, devrait même lui permettre de prendre un nouvel envol. Le projet en question : la création de deux centrales solaires sur les délaissés de part et d'autre de la piste. Mais il faudra attendre 2028 dans les meilleurs des cas.

Plus de 30 ha concernés

Ce projet a été présenté ce vendredi 20 décembre à Nîmes, dans les locaux de la SPL Agate qui, via une DPS, a la gestion de l'aérodrome, en présence de la Ville, de Nîmes Métropole et de EDF renouvelables. C'est cette filiale du groupe EDF qui le portera. Elle a été choisie après un appel à manifestation d'intérêt lancé en début d'année et auquel quinze entreprises avaient répondu.

Le projet comprendra donc deux centrales au sol ainsi qu'une ombrière solaire pour aéronefs. Une des parcelles, de 8, 2 ha, appartient à Nîmes Métropole ; une autre, de 22, 2 ha, à la Ville de Nîmes. Avec une puissance totale installée de 45 MWc, le projet produira dans son ensemble environ 68 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 31 000 personnes, 20 % de la population de Nîmes.

Un investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros

Entre les études, les autorisations environnementales ou encore l'enquête publique, le projet va entrer dans un long tunnel administratif dont la France a le secret. Les travaux devraient débuter en 2027. Ils dureront un an et demi. D'ores et déjà EDF renouvelables va investir 150 000 euros pour les études.

Mais il ne donne pas avec précision le montant de l'investissement qu'il va consentir et qui serait compris entre 40 et 50 M€. « Un hectare, un mega, un million d'euros », se contente de dire Sofiane Boukebbous, directeur développement sud-est et outre-mer chez EDF Renouvelables. Pas de précision non plus sur le montant de la revente qui bénéficiera à Nîmes métropole et à la Ville de Nîmes via la SPL Agate. Mais cette dernière précise que les retombées économiques permettront à l'aérodrome de rénover sa piste, mais aussi d'aménager un espace de convivialité à l'entrée du site, la création d'un restaurant et la construction de nouveaux hangars.

800 000 euros de fiscalité locale.



En revanche, en termes de fiscalité, la Ville et l'Agglo bénéficieront chacun de 385 000 euros par an sur trente ans, le Département percevant, lui, 30 000 euros annuellement sur la même période. EDR Renouvelables, qui détient une capacité installée de 12, 8 GW nets dans le monde et qui a déjà installé de tels équipements sur d'autres aérodromes de France, s'engage à prendre des mesures visant à intégrer ces deux centrales dans leur environnement. Il aménagera de nouveaux sentiers pédestres sécurisés avec des panneaux pédagogiques sur les énergies renouvelables et mettra en valeur le menhir proche du site qui n'est actuellement pas accessible.

« Ce projet, sur un site qu'on avait identifié depuis longtemps, répond à notre volonté de proposer du mixte énergétique avec un objectif clair de développer le renouvelable », dit encore Sofiane Boukebbous qui précise que seul EDF Renouvelables prend le risque financier. « C'est une stratégie gagnant-gagnant qui répond aux enjeux environnementaux », estime, pour sa part, Franck Proust, président de Nîmes Métropole. « C'est un projet qui répond à notre volonté de développer les énergies renouvelables », dit, quant à elle, Pascale Venturini, adjointe au maire, déléguée à l'environnement, à la transition écologique, aux énergies renouvelables et au chauffage urbain. « Ce sera une des plus grandes centrales d'Occitanie, se félicite Julien Plantier, premier adjoint et président de la SPL Agate. En utilisant des emprises foncières non exploitées, ce projet garantira des recettes qui permettront d'investir sur l'aérodrome. »

Frédéric Prades



<https://www.lereveildumidi.fr/images/EDF.jpg>